

de la commune d'ORDAN-LARROQUE (Gers)

Séance du 18 septembre 2023

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	15	13

Date de la convocation
08 SEP. 2023

Date d'affichage
08 SEP. 2023

Objet de la Délibération

L'an deux mille vingt-trois et le 18 septembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune d'ORDAN-LARROQUE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Mme Marie-Line EVERLET, Maire.

Présents : M. Jean-Paul BERGES, Mme Patricia BRUNET POTENTI, M Helder DA CRUZ, Mme Maryse DARNAUD, M Fabien DUPRONT, M Cédric FONTAN, M Michel GARROS, Mme Martine GOUZENNE, M Olivier JAQUEMET, Mme Marie-Hélène LEMAITRE, M Jean-Claude LE MAIRE, Mme Michèle MAYRAN

Absents excusés.: M Vanneck GASPARINI, Mme Estelle GOURIER,

Secrétaire de séance : Mme Maryse DARNAUD.

OBJET : Marché voirie 2023

Madame le Maire expose qu'il s'agit d'attribuer le marché de réfection de voirie pour l'année 2023.

Une consultation a été lancée le 01 août 2023 avec réponse au 24 août 2023,

Considérant la réunion de la commission d'appel d'offres du 5 septembre 2023 et l'analyse de celles-ci conformément aux critères émis dans le règlement de consultation.

Considérant les deux offres reçues,

- COLAS Sud-Ouest...
- ROUTIERE DES PYRENEES STPAG

Après détail des prestations fournies, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- **de retenir** l'entreprise la moins-disante, à savoir l'entreprise COLAS Sud-Ouest
- **d'autoriser** Madame le Maire à signer tout acte s'y afférant.

Pour extrait certifié conforme.

Acte rendu exécutoire

publication

du _____

Le Maire

Marie-Line EVERLET

